

La nouvelle photo officielle du Conseil fédéral. En quelques clics, Didier Burkhalter a remplacé Pascal Couchepin et l'ordre des ministres a été changé. ARCHIVES

Images trompeuses

La photo
«retouchée» du
Conseil fédéral a
choqué. Signalet-elle un certain
ras-le-bol par
rapport à des
images trop
manipulées?

Luc Debraine

«lls auraient dû se méfier: la sensibilité du public par rapport à ce type d'image est très grande», lâche Peter Pfrunder, directeur de la Fondation suisse pour la photographie. L'image en question est la nouvelle photo officielle du Conseil fédéral, où Pascal Couchepin a été remplacé en quelques clics de souris - merci Photoshop - par Didier Burkhalter. L'administration fédérale a justifié le photomontage par un impératif de temps et d'économies. Selon elle, il ne valait pas la peine de prendre une «vraie» photo de groupe à deux mois de la fin de l'année. «En plus, les préparatifs pour la photo officielle de 2010 ont déjà commencé», note Thomas Abegglen à la Chancellerie fédérale.

Mais le principe de la retouche a mal passé auprès de la population, des médias et des politiques, en particulier en Suisse romande. Critiques et questions ont été nombreuses. L'affaire s'est corsée lorsqu'un groupuscule favorable à l'initiative «Contre la construction de minarets» a grossièrement travesti la première image officielle 2009, celle où figure encore Pascal Couchepin. Les conseillères fédérales apparaissent en burqa sur ce mauvais photomontage, apparu jeudi dans la presse. Vendredi, la Chancellerie fédérale a mis son veto à cette utilisation abusive de la photo officielle, qui ne doit pas être utilisée pour des campagnes politiques ou commerciales.

Ironiquement, la Chancellerie critique ce «photomontage qui détourne la photo officielle 2009», alors qu'elle vient elle-même d'utiliser un logiciel de retouche pour la même image, certes à de tout autres fins. Bref, il y a de la friture dans les pixels. A tous les niveaux.

Pour Peter Pfrunder, c'est moins le bricolage technique effectué par la Confédération qui est en question que le statut même de la photo officielle: «Cette image est lourde de sens: elle incarne un rituel, une intronisation, un serment, un engagement. Nous attendons donc qu'elle soit la plus authentique possible, même si nous savons que la notion de «vé-

rité», ou d'«objectivité» n'existe pas vraiment en photographie. Apprendre que cette image si officielle a été manipulée peut créer un choc.»

Et tant pis si, comme le rappellent Peter Pfrunder et Thomas Abegglen, les images du Conseil fédéral sont chaque année le résultat de longues mises en scène, où se jouent de subtiles parties de pouvoir.

«Cette image officielle est lourde de sens: nous attendons qu'elle soit la plus authentique possible»

Il y a quelques jours, à la publication de la photo avec Didier Burkhalter, la Chancellerie a bien précisé que la nouvelle image était le résultat d'un photomontage. Cela n'a pas suffi. Parce que le trucage trahit les valeurs d'authenticité du portrait de groupe, comme le croit Peter Pfrunder? Ou parce que la méfiance envers des images – toutes les images – de plus en plus manipulées et donc menteuses ne cesse de croître dans le grand public? La suspicion en arrive au point où une députée française veut introduire une loi qui contraindrait les publicitaires et les médias à apposer la mention «photo retouchée afin de modifier l'apparence corporelle d'une personne» sous tous les clichés photoshopés.

Le projet de loi de Valérie Boyer (UMP) s'inscrit dans un objectif de santé publique: la lutte contre l'anorexie et les troubles de la représentation chez les adolescents. Le comportement des plus jeunes serait influencé par le spectacle répété de corps parfaits dans la pub et les magazines. Pour la députée, la distorsion entre ce monde virtuel stéréotypé et le monde réel est désormais trop importante. Il faut informer les consommateurs sur la nature exacte de ces images fabriquées. Le problème est que TOUTES les photos publicitaires ou de presse sont désormais travaillées avec des logiciels de retouche. Elles le sont bien sûr à des degrés divers. Il peut s'agir d'éclaircir un ciel, de saturer une ombre ou d'effacer une poussière, des «améliorations» qui se pratiquent depuis le XIXe siècle. Mais il peut aussi s'agir, grâce aux nouveaux outils numériques, d'allonger un cou, d'effacer des rides, de corriger un nez ou d'aplatir un ventre. Tout est donc une question de limite. Mais où la placer, cette limite?

A partir de quel seuil une photo «manipulée» sans avertissement mérite-elle de recevoir l'amende de 37500 euros prévue par le projet de loi français? Il n'empêche: la proposition de la députée française est elle-même un symptôme. L'emploi trop facile, rapide et systématisé des logiciels de retouche aboutit à des excès improbables qui commencent à indisposer pas mal de monde. Une confiance s'érode, un doute généralisé s'installe, une exigence de transparence (pour ne pas dire de vérité) apparaît. C'est peut-être aussi cela que dit l'affaire de la photo traficotée du Conseil fédéral.